

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et DOLLIER, Place de la Bourse, 38; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 15.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAPITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Janvier 1879.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs :

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant. M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant. M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Chronique générale.

Nous recommandons à MM. les députés sénatoriaux la circulaire électorale que publient les candidats conservateurs, dans le département du Nord; elle précise avec netteté le caractère de la lutte qui se décidera par le scrutin du 5 janvier.

« L'élection à laquelle vous êtes appelés à concourir, emprunte, vous le savez, aux circonstances actuelles, un caractère exceptionnel de gravité.

« La forme légale du gouvernement, telle qu'elle est réglée par les lois constitutionnelles, n'est pas en question. Il s'agit de savoir si la France sera ou non livrée sans défense aux entraînements et aux expériences de partis extrêmes, dont les projets avoués, s'ils venaient à recevoir la sanction législative, jetteraient inévitablement le trouble et l'agitation dans un pays qui a plus que jamais besoin de calme et de repos.

« Ces projets, quels sont-ils? Le chef reconnu de la majorité de la Chambre des députés les a publiquement proclamés, avec l'autorité de sa situation, dans un discours devenu célèbre.

« C'est la magistrature, sauvegardée de la propriété, de l'honneur et de la liberté des ci-

toyens, menacée dans son indépendance par l'atteinte portée à son inamovibilité;

« C'est l'autorité du père de famille méconnue par la suppression des garanties que réclame l'enseignement libre dans les écoles supérieures ou secondaires;

« C'est l'enseignement religieux banni de nos écoles publiques;

« C'est le recrutement du clergé rendu impossible par la suppression de la dispense du service militaire, reconnue jusqu'à ce jour nécessaire aux élèves des séminaires aussi bien qu'aux aspirants laïques à l'enseignement public;

« C'est l'expulsion des ordres religieux, au préjudice des services qu'ils rendent surtout aux classes populaires;

« C'est la loi des suspects appliquée aux fonctionnaires, quels que soient leurs services, leur intégrité et leur mérite;

« C'est la politique dictant les choix des chefs des grands commandements militaires, et s'introduisant ainsi dans l'armée, dont la bonne discipline assure l'unité et la sécurité nationales;

« C'est, enfin, la Commune amnistiée dans ses plus odieux forfaits.

« Telles sont les questions qui seront prochainement soumises au Parlement.

« En présence d'un tel programme, dont nous déclarons être les adversaires résolus, nous pensons que le salut du pays exige impérieusement la présence au Sénat d'une majorité fermement déterminée à le repousser. »

C'est, sous une autre forme, le même langage que tiennent aux électeurs de Maine-et-Loire les députés rédacteurs du manifeste conservateur.

La question se pose ainsi :

« Ou un Sénat conservateur, fort de son indépendance, capable de résister aux réformes radicales que réclame le programme gambettiste;

« Ou un Sénat, enrôlé d'avance dans le parti gambettiste, acceptant et ratifiant tous les bouleversements législatifs que M. Gambetta promet comme l'idéal de la République. »

M. Jahan, du Loiret, sénateur sortant, candidat conservateur, a résumé, en trois phrases d'une éloquente précision, le programme des élections du 5 janvier. Nous les recommandons à l'attention de MM. les électeurs sénatoriaux, les livrant sans crainte à la subtilité des arguties opportunistes ou radicales :

« J'avais promis, en 1876, de soutenir la Constitution votée par l'Assemblée nationale; je crois l'avoir fait loyalement en défendant la République contre les excès et en maintenant, en toute occasion, les droits et les prérogatives que la Constitution attribue à chacun des pouvoirs de l'Etat.

« Ceux qui veulent donner à l'un de ces pouvoirs sur les deux autres une prépondérance que la Constitution repousse, nous mènent à une nouvelle révolution et à l'anarchie.

« C'est pourquoi, après avoir maintenu avec modération et fermeté le droit du Sénat dans le contrôle des finances et dans le fonctionnement du pouvoir législatif réglé par la Constitution, je vous déclare nettement que je suis opposé aux dangereuses innovations que nous prépare le programme de Romains. »

Un conseil de ministres a été tenu mardi à 3 heures, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Dufaure, pour délibérer sur l'opportunité d'un message que le Maréchal adresserait aux Chambres pour l'ouverture de la session. M. Dufaure, le général Borel et M. Bardoux se sont montrés partisans d'un message présidentiel; les autres membres du cabinet ont déclaré préférer un programme politique du cabinet qui serait lu aux Chambres le jour de la rentrée.

LE MARÉCHAL.

Le Moniteur universel a publié les lignes suivantes, dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« On se préoccupe, avec assez de raison, de savoir quels sont, au milieu des préoccupations actuelles, les sentiments du Maréchal Président de la République. On s'est demandé ce qu'il pensait des événements du ministère, et des complications dont nous sommes plus ou moins menacés. Nous avons recueilli à cet égard quelques renseignements du plus haut intérêt. Ils sont unanimes à nous montrer le Maréchal plein de fermeté et de décision, ayant tracé la limite de ce qu'il est résigné à couvrir de son nom, mais au delà de laquelle il se retirerait, si elle était franchie.

« Le Président de la République croit à la durée de son ministère, dont certains membres ont gagné ses sympathies. Entre M. Dufaure et lui, la confiance est étroite et absolue; il professe la plus grande estime pour les talents et pour la personne de M. de Freycinet; il est convaincu que ses ministres survivront aux difficultés actuelles, et le garde des sceaux n'a pas eu de peine à le décider aux quelques modifications dont nous avons parlé, et qui portent spécialement sur le ministère de la guerre. La conviction du Maréchal sur ce point est telle qu'il ne paraît pas encore avoir envisagé l'hypothèse d'un nouveau cabinet, restant prêt d'ailleurs à faire ce que les circonstances exigent.

« Jusqu'ici ce qui semble l'avoir le plus préoccupé, c'est la possibilité de la mise en accusation des anciens ministres du 16 mai. Sur ce sujet, il s'exprime avec une netteté absolue. Si la mise en accusation était prononcée, il se retirerait sur-le-champ; il l'a dit en plein conseil dans des circonstances qui ont vivement ému les ministres, il l'a répété depuis, et saisit toutes occasions de faire connaître son opinion sur ce point.

« Prévoyant le cas où la gauche, décidée aux sages conseils de M. Gambetta, renoncerait à la mise en accusation, mais voudrait y substituer, à titre de manifestation parlementaire, un vote de félicitation, le Maréchal estime que le devoir de son ministère serait d'abord de tout faire pour l'empêcher, et, s'il ne le pouvait, de faire entendre une pro-

Feuilleton de l'Écho Saumurois

LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

Quand le père Strecker eut assez fouetté les herbes avec son bâton, il dit :

— Ton amour-propre était plus avouable que le mien; non, non, ne dis pas le contraire, ou je repars pour un autre grand voyage! Mais, n'importe, c'était tout de même de l'amour-propre.

Ils rirent doucement de cette plaisanterie.

— N'importe, reprit le père Strecker, en regardant autour de lui, voilà un petit endroit que je reverrai toujours avec plaisir. J'ai eu bon nez de passer par ici; pour un rien, j'aurais pris par le moulin.

— La chose se serait faite tout de même aujourd'hui, répondit mon père; oui, elle se serait faite, même si tu avais pris par le moulin. Si je ne t'avais pas trouvé ici par hasard, je serais passé par chez toi avant la fin de la journée.

— Dis-moi comment cela t'est venu en tête.

— C'est bien simple, répondit mon père; ma femme le désirait, sans oser me le dire.

— La mienne ne se gênait pas pour m'en parler, dit le père Strecker en hochant la tête. Qu'est-ce qui m'empêchait de lui faire, et à moi aussi, un si grand plaisir? L'amour-propre! et je répète : — A bas l'amour-propre!

D'un coup de son bâton, il abattit une grande ortie qui était presque aussi haute que la haie; comme si cette ortie eût été son amour-propre, et qu'il eût pris grand plaisir à taper dessus.

Mon père sourit et continua :

— Ma femme le désirait : c'était déjà une raison. Cependant j'aurais peut-être attendu encore un peu, mais mon garçon ne parlait plus que du tien : Strecker par ci, Strecker par là, Strecker a dit ceci, Strecker a fait cela. Ce matin, il a mis le feu aux poudres, en nous racontant... Est-ce que ton garçon ne t'a rien dit de ce qu'il a fait ce matin, à l'école, et derrière la tannerie?

— Non; le gueux ne nous raconte jamais rien.

— J'aime les gens qui ne se vantent pas, dit mon père d'un ton réfléchi.

Ensuite, il raconta mot pour mot ce que je lui avais raconté moi-même. Il répéta combien ma mère avait été heureuse d'entendre dire du bien du fils de son amie; combien ce récit l'avait touché lui-même, et comment il avait pris la résolution de se réconcilier avec le père d'un si brave garçon.

— Car ton fils sera un homme! dit-il avec chaleur.

— Tant mieux! répondit le père Strecker, avec plus d'émotion qu'il n'en voulait montrer.

— Mon garçon, reprit mon père, ne peut que gagner à le fréquenter, et je le lui ai dit pas plus tard que ce matin.

— Je te laisse aller, reprit le père Strecker, parce que mon cœur est toujours réjoui d'entendre un homme comme toi bien parler de mon garçon. Mais si ton fils l'aime, je puis te dire que l'autre le lui rend bien.

— C'est moi qui étais content de savoir cela. Je voyais bien que Strecker me préférait à plusieurs autres; mais comme il était un peu moqueur, je ne savais pas toujours si je devais croire ce qu'il me disait. Maintenant je n'en pouvais plus douter.

Ils causèrent ensuite presque à voix basse, et je n'entendais plus leurs paroles. A un moment, cependant, je compris que l'on parlait de moi.

— Je ne suis pas mécontent de lui, dit mon père; il a de bonnes qualités, mais il a les défauts de ses qualités. Il a souvent des idées qui me font plaisir, mais tout cela ne se tient pas encore bien ensemble; il se monte et se démonte trop facilement, comme une fille. Et puis, il ressemble un peu aux chats; qui changent d'humeur avec le temps. Tiens, par exemple, j'ai été très-content de lui aujourd'hui; mais comme il y a de l'orage dans

l'air, je ne serais pas étonné d'apprendre en rentrant qu'il a fait quelque sottise, et qu'il a gâté ce soir tout ce qu'il a fait de bien ce matin.

— Les enfants sont des enfants, murmura sentencieusement le père Strecker.

— C'est ce que je me dis tous les jours, reprit mon père. Je sais maintenant que je le tirerai de là, et je compte sur ton garçon pour m'aider.

Personne ne me voyait dans ma cachette, et cependant je sentis que je devenais rouge comme du feu. Était-il possible que mon père me connût si bien? Et, me connaissant si bien, était-il possible qu'il fût toujours si bon pour moi et si plein d'indulgence?

Mon cœur se serra à l'idée que j'avais songé un moment à me sauver de la maison.

LXXVI.

— Voilà qu'il est temps de rentrer, dit mon père; et il ajouta : — Comme nos femmes vont être contentes!

— Ça ne se demande pas! répondit le père Strecker avec chaleur. Malheureusement, c'est une grande joie qui tombe à un triste moment; sans cela nous leur aurions fait une bonne farce.

Le père Strecker faisait partie de cette bande de farceurs qui inspiraient tant d'effroi à la mère Seckatz. Les hommes de Darlenheim, trouvant sans

testation. Dans sa pensée, c'est cette protestation seule qui pourrait lui permettre de conserver ses fonctions.

» Nous sommes en mesure de garantir l'authenticité de ces informations. Nous n'y ajouterons qu'un mot, c'est qu'il n'est pas exact de prétendre, ainsi qu'on l'imprime à tout instant, qu'il y a, de la part du Maréchal, le parti-pris de ne pas recevoir M. Gambetta ou de décliner son concours ministériel, s'il devenait nécessaire d'y faire appel. Nous aurons lieu de nous exprimer plus complètement sur ce point. »

L'Agence Havas nous fait connaître par la dépêche suivante l'état de la crise municipale à Marseille :

« Marseille, 30 décembre, soir.

» Le conseil municipal n'a pas pu se réunir par suite de l'absence de huit conseillers municipaux.

» Le secrétaire du conseil a quitté la salle des délibérations après avoir donné lecture du procès-verbal et déposé la minute sur le bureau.

» Les conseillers présents, au nombre de douze, ont dû se retirer avec le maire.

» Actuellement, sur trente-six conseillers municipaux, vingt-deux ont donné leur démission, y compris les quatre démissions antérieures à la crise. »

Harmonie des pouvoirs !!

On lit dans l'Etoile, d'Angers :

Nous avons publié il y a quelques jours des extraits d'une lettre écrite à un de ses amis de France par un diplomate aujourd'hui en retraite qui, pendant plusieurs années, a représenté à Paris une des principales cours de l'Europe. Nous recevons communication de l'extrait suivant d'une autre lettre du même personnage :

« Vous me demandez mon opinion sur M. de Bismark. Je l'ai connu à une époque où il était loin de se douter de la haute fortune que l'avenir lui réservait. Il me faisait l'effet d'un homme quelque peu dépaycé dans le monde diplomatique. Des allures d'officier prussien avec un esprit et des habitudes rappelant l'étudiant d'Université allemande; rude buveur de bière, tranchant, railleur, mécontent de sa destinée, prompt à la critique, peu charitable et souvent imprudent dans ses jugements; une rondeur de porc-épic; avec cela un esprit et un cœur disposés à toutes les tendresses intimes; le plus aimant des époux et le meilleur des pères. Sa façon de s'exprimer sur le catholicisme annonçait dès ce temps l'homme du Kulturkampf. De la Papauté et aussi de la vieille royauté française il parlait comme un révolutionnaire; ses conversations montraient qu'il n'avait jamais étudié sérieusement l'histoire de votre pays et qu'il ne l'avait lue que dans des livres inspirés par le fanatisme étroit du protestantisme prussien. Je ne crois pas qu'il y ait un homme d'un tempérament plus opposé au génie français,

moins fait pour comprendre les grandes et aimables qualités de votre nation, le côté généreux de votre caractère, les traditions de politesse et de fine civilisation de votre ancienne monarchie.

» Je n'ai eu l'occasion de le revoir que deux fois, et tout-à-fait en passant, depuis qu'il a pris l'importance d'un personnage européen. La première fois, c'est lors de sa fameuse lutte engagée contre le Parlement prussien et contre le sentiment général de son pays, à propos de la nouvelle organisation militaire. A-t-il été l'inspirateur des plans ambitieux auxquels cette nouvelle organisation devait servir, ou n'était-il que l'instrument dévoué de la pensée du roi Guillaume? C'est une question sur laquelle probablement les historiens futurs controverseront longtemps. Les quelques paroles que j'échangeai avec lui dans le court séjour que je fis à Berlin pendant cette période de crise, ne me permettent pas de formuler une opinion. — Nous irons jusqu'au bout, me dit-il, le roi est très-résolu; ceux qui m'accusent d'être son mauvais génie ne le connaissent point.

» C'est, il y a quatre ans, que je l'ai vu pour la dernière fois. Je dois lui rendre cette justice qu'il n'abuse pas trop de son prestige européen à l'égard de ceux qui l'ont connu à ses débuts. Hautain et impertinent lorsqu'il paraît en public et qu'il répond dans le Parlement à ses adversaires, il n'a pas dans les relations privées les petites fautes du parvenu. Il n'est pas gonflé de son titre de prince. Il a un intérieur très-simple et très-honnête. Il est nerveux, maladif, impressionnable, mais avec des retours subits et prodigieux d'énergie et de force. En politique il n'a pas de scrupules et se croit même dispensé d'avoir un cœur; les questions de justice et d'humanité le touchent peu. Il est rusé et n'est pas fâché d'en avoir la réputation. Sa ruse n'a pas les délicatesses et les raffinements de la vieille école diplomatique; elle a quelque chose de sauvage et de brutal. Un homme d'Etat autrichien disait récemment : Elle donne l'idée de celle d'un ministre d'Attila.

» M. de Bismark a eu la fortune de naître dans un pays où, par le respect de l'autorité monarchique, s'est continuée une politique traditionnelle. La Prusse ne se serait certainement jamais relevée du désastre d'Iéna sans sa fidélité à la maison de Hohenzollern qui n'a pas cessé de poursuivre la réalisation des grandes pensées d'ambition de Frédéric II. Le roi Guillaume, s'il n'a pas été l'inspirateur des plans de M. de Bismark, a été l'appui sans lequel ils n'auraient eu aucune chance de réussir. M. de Bismark a eu de plus le bonheur d'être secondé par le génie militaire de M. de Moltke. Il a eu enfin la fortune, et ce n'est pas la moindre, de n'avoir à compter qu'avec une France dévoyée par ses révolutions. Si votre pays avait eu comme la Prusse la sagesse de conserver son gouvernement traditionnel, si la maison de Bourbon avait continué de régner, la maison de Hohenzollern n'occuperait pas aujourd'hui la première place en Europe; à coup sûr, ce n'est pas à votre détriment qu'elle aurait étendu sa puissance. Je me de-

mande en quoi les Français ont lieu d'être fiers de leur drapeau tricolore; je crois que la postérité s'expliquera difficilement qu'une Assemblée, composée en grande majorité de monarchistes, ait repoussé la monarchie uniquement parce que le comte de Chambord n'a pas voulu renier le glorieux drapeau de ses pères et des vôtres. On m'a rapporté les moqueries auxquelles M. de Bismark se livrait à ce sujet en 1873; c'est surtout la fameuse phrase : les chassepots partiraient tout seuls qui exerçait sa verve ironique. — Nous sommes sûrs maintenant, dit-il, que ce n'est pas contre nous qu'ils partiront.

» Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, du dédain avec lequel on s'exprimait à Berlin sur le compte du gouvernement de Napoléon III au lendemain de la bataille de Sadowa. Je m'abstiens de vous répéter tous les propos cruels que j'ai entendus sur le maréchal de Mac-Mahon, sur son septennat et sur sa prétention d'être le bouclier de la France....

» Je reviens à M. de Bismark. Il est certainement une des plus grandes, une des plus saisissantes et une des plus curieuses figures de ce siècle. Il est incontestablement doué de prodigieuses facultés. Mais pour juger à fond ses talents comme diplomate, il faudrait l'avoir vu dans des conditions différentes de celles où il s'est trouvé; il faudrait savoir ce qu'il eût pu et ce qu'il eût valu si, au lieu d'être victorieux, la Prusse eût été défaite dans les entreprises dirigées par lui. Sa renommée d'habileté a surtout pour fondement le succès; je ne suis pas tout à fait fixé sur ce qui en serait resté après des batailles perdues. Nous ne l'avons jamais vu négocier qu'en vainqueur; pour avoir la vraie mesure de ses mérites diplomatiques, il faudrait savoir comment il eût négocié en vaincu....»

Etranger.

Une dépêche de Londres reproduisant un télégramme de Pesth nous annonce qu'un conflit a eu lieu à Kieff entre la milice et les étudiants russes. On parle de 30 tués ou blessés.

Cette nouvelle confirme ce que nous disions ces jours-ci de l'agitation qui règne en Russie parmi la jeunesse des Universités.

LA MISÈRE EN ANGLETERRE.

L'hiver est dur cette année chez nos voisins d'outre-Manche, et la fête de Noël, si populaire en Angleterre, s'est passée pour les classes peu fortunées plus tristement que de coutume. Les journaux anglais sont pleins de détails affligeants sur les effets de la crise commerciale dans les districts industriels et les grands centres manufacturiers. La « détresse régnante », sous cette rubrique, paraît chaque jour dans leurs colonnes une statistique fort sombre; le nombre des

ouvriers sans travail dépasse en ce moment ce qu'on pourrait supposer.

Les causes générales de cette crise sont connues; les prédicateurs peuvent tonner à leur aise du haut de la chaire contre le jeu, la faiblesse, l'ivrognerie, le désordre, en ce qui concerne les ouvriers, contre l'abus de la spéculation, en ce qui concerne les patrons; il est probable que les faillites considérables de ces derniers temps, mieux encore que les efforts de l'éloquence sacrée, éclaireront la grande industrie sur les dangers d'une production excessive amenant des réactions comme celle dont nous sommes témoins. A Bradford, M. Ripley, membre du Parlement, a exprimé l'idée qu'à cet excès de la production était venu se joindre, pour paralyser le commerce anglais, un certain changement de goût et de la mode depuis quelques années.

D'après cet orateur, la faveur du public dans plusieurs des branches de l'industrie, va de préférence aujourd'hui aux produits français, et il a cru devoir inviter ses compatriotes à tenir compte de ce fait. Quoi qu'il en soit, c'est bien plutôt, ce semble, dans une fabrication exagérée et ne trouvant plus de débouchés adéquats, qu'il faut chercher la grande cause du mal dont l'Angleterre souffre, dont les autres pays producteurs, y compris la France, ont souffert et souffrent encore à l'heure qu'il est.

On aura une idée de ce qui se passe par les détails suivants : à Londres, la charité tant publique que privée, — et qui ne sait que l'Angleterre est le pays par excellence de la charité? — est absolument impuissante à conjurer les funestes conséquences de l'arrêt presque universel des affaires. Dans les asiles à l'usage des pauvres, le chiffre des admissions dépasse de plus de 50 0/0 celui de l'année dernière à pareille époque.

Les hôpitaux sont encombrés. Il n'est pas jusqu'à ce commerce spécial de Noël, un des plus solides chez nos voisins, le commerce des sapins grands et petits, du houx, des plumpuddings et des jouets d'enfants qui n'ait trompé les espérances. Dans les quartiers orientaux de la métropole surtout, quartiers habités par les classes laborieuses, les marchands se plaignent ces jours-ci : « Il n'y a pas d'argent, tel était le cri général, et l'argent qu'on a, on l'emploie à acheter du pain. » Le plus pauvre ouvrier anglais, cependant, se résigne difficilement à faire le sacrifice de ses modestes joies de la Christmas. A Sheffield, la détresse est grande. Le mayor de cette ville annonce que les fonds charitables dont il disposait sont épuisés, et qu'il faudrait au moins 40,000 sterling pour subvenir aux besoins les plus urgents. A Birmingham, on n'avait pas vu pareille crise depuis vingt ans.

A Manchester et à Salford, on évalue actuellement à 27,000 le nombre des personnes secourues, sur une population d'un demi-million. Une seule agence de secours a 4,000 livres sterling de frais hebdomadaires. A Chester, des centaines de maçons, de charpentiers et d'ouvriers se trouvent sans ressources. A Shields, à Sunderland et dans la plupart des villes et districts du nord de l'Angleterre, les choses ne vont guère mieux. Les mineurs du Northumberland sont dans la misère. L'Ecosse a sa bonne part dans les calamités. Dans certains villages on se procure avec peine les objets les plus nécessaires à l'existence. Cet état de choses, auquel lord Beaconsfield faisait récemment allusion, préoccupe et inquiète à un haut degré l'opinion publique.

Dans certaines villes, on emploie les ouvriers sans travail au balayage des neiges; partout les comités charitables redoublent d'activité, on organise des distributions de soupe, de vêtements, on multiplie les cuisines populaires; mais comme le rappelait dernièrement, dans une lettre au Times, le secrétaire d'une des sociétés de bienfaisance les plus importantes, la charité, pour produire tous ses effets, a besoin d'une forte organisation. Même à cette condition, elle n'offre qu'un bien faible palliatif contre un mal économique d'une telle profondeur et d'une telle étendue.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le temps doux et pluvieux annoncé le 25 décembre, et inauguré le 26 décembre, règne depuis ce moment sur nos régions; il prend chaque jour plus d'extension et l'atmosphère est profondément troublée.

doute, comme les écoliers, que les distractions étaient rares chez nous, avaient imaginé de se jouer entre eux toutes sortes de tours pendables.

Mon père n'aimait pas beaucoup ce genre de distractions, et je suis sûr que quand même les Krause n'auraient pas été dans la peine, il n'aurait pas été content d'aider le père Strecker à faire une mauvaise plaisanterie à la mère Strecker ou à ma mère.

Le père Strecker, lui, poursuivait son idée :

— Je t'aurais laissé passer devant, dit-il, et je serais entré chez toi le chapeau sur les yeux en brandissant mon gourdin. Je t'aurais dit : « Ah çà! monsieur Müller, il faut que nous nous expliquions. Il me revient que vous avez tenu sur mon compte tels ou tels propos qui ne me conviennent pas; vous allez me faire des excuses, ou sinon ! » Mais cela ne se peut pas, reprit-il en se levant avec effort, en tous cas, il y a une chose que nous pouvons faire, et que nous ferons certainement.

Comme ils s'éloignaient de la haie, je n'entendis plus que le murmure de leurs voix, sans distinguer leurs paroles; par conséquent, je ne sus pas tout de suite quelle était cette chose que l'on pourrait faire et que l'on ferait certainement.

Il y avait une petite allée entre les jardins qui conduisait directement à notre porte. Mais cette allée était bordée de clôtures en planches, et si étroite qu'une seule personne avait bien de la

peine à y passer sans se cogner les coudes aux planches. J'étais sûr que mon père et son ami ne passeraient pas par là; ils avaient trop de choses à se dire, et ils ne se seraient pas résignés, dans un moment pareil, à marcher l'un derrière l'autre.

Ils suivirent, en effet, le sentier des Krause en remontant vers la grande route. Quand ils furent assez loin, je sortis par le trou de la haie, et je me sauvai en courant par la petite allée.

Ma première idée avait été de prévenir ma mère que le père Strecker et mon père venaient de se réconcilier. J'avais plusieurs bonnes raisons pour le faire : d'abord, on aime toujours à être porteur d'une bonne nouvelle, c'est un rôle qui flatte l'amour-propre; ensuite, cela épargnerait à ma mère un trop grand saisissement.

Oui; mais pour lui conter la grande nouvelle, il faudrait lui dire comment je l'avais apprise. Elle n'aimait pas les curieux et les indiscrets, et je ne savais pas comment lui expliquer, sans tout embrouiller, que j'avais été curieux et indiscret malgré moi.

Arrivé au bout de l'allée, je me cachai derrière le coin de la maison pour guetter mon père et son ami, afin de rentrer une minute avant eux.

Je restai assez longtemps à guetter; je vis de loin Seckatz qui rentrait d'Ordenheim, puis le père Seckatz avec deux ou trois autres qui marchaient en pliant un peu les reins. Enfin j'aperçus ceux

que j'attendais, et je rentrai à la maison en prenant la figure de celui qui ne sait rien d'extraordinaire.

Ma mère allait et venait dans la cuisine en préparant le souper.

— D'où viens-tu? me demanda-t-elle sans me regarder.

Je lui répondis que je venais des champs.

Au son de ma voix, elle se retourna comme étonnée, me regarda avec attention, et me demanda ce que j'avais.

Je lui répondis que je n'avais rien.

— Ta voix tremble, me dit-elle, et tu n'as pas ta figure ordinaire.

Je baissai la tête, ne sachant que répondre, parce que je ne voulais pas lui dire la grande nouvelle, et que je ne voulais pas mentir non plus.

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

JEUDI 2 janvier 1879.

MARCEAU

On les Enfants de la République

Drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Anicet Bourgeois et Michel Maçon.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

La première journée de l'année 1879 a été très-triste ; du matin au soir la pluie n'a pas cessé ; aussi ne s'est-il fait que les visites officielles qui ne pouvaient être remises.

Ce mauvais temps a été une grande déception pour le commerce de détail qui fait toujours bonne recette à pareille date.

La nuit dernière, une tempête d'une grande violence a passé sur notre région.

La crue de la Loire, que des dépêches avaient annoncé devoir s'élever à 4 mètres, puis 4^m 25, avait dépassé hier soir cette cote : à 5 heures, elle avait atteint 4^m 45. Aujourd'hui jeudi, à 7 heures du matin, elle était à 4^m 50, et se maintient à ce niveau.

MAIRIE DE SAUMUR.

Avis administratif. — Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que les cours publics de physique faits l'an dernier par M. Zupp, professeur au Collège, seront repris à partir du jeudi 9 janvier prochain. Ils auront lieu tous les jeudis, dans la salle de physique du Collège, à 8 heures du soir. Le public sera admis sans carte d'entrée.

Les sujets traités seront le magnétisme et l'électricité.

Le Maire de Saumur,
LECOY.

LE PHYLLOXERA ET LE DORYPHORA.

La loi du 15 juillet dernier portait qu'un règlement d'administration publique déterminerait les mesures à prendre pour l'exécution de la loi sur le phylloxera ; ce règlement a paru au *Journal officiel*.

Voici les principales dispositions du décret qui a pour but de régler les délais dans lesquels la vigne atteinte doit être soumise à la loi.

Dès que la présence du phylloxera est signalée, le professeur d'agriculture et avec lui, s'il y a lieu, plusieurs membres des comités d'études et de surveillance se rendront immédiatement sur le terrain et adresseront un rapport au préfet.

Six jours au plus après la réception du rapport, le préfet convoquera les propriétaires des vignes phylloxérées, qui doivent dire s'ils sont disposés à appliquer le traitement approuvé par la commission et à demander le concours de l'administration. Le procès-verbal de cette réunion est transmis à la préfecture et soumis à la commission départementale. Deux jours après, le préfet transmet son rapport au ministre ; la commission suprême du phylloxera en prend alors connaissance et arrête le mode et la nature du traitement à appliquer, l'étendue ou le périmètre des vignobles à traiter.

Les fonds votés par un conseil général ou un conseil municipal pour aider les propriétaires de vignes seront employés sous la surveillance d'une commission nommée par le préfet. Cette commission donne son avis sur la demande en participation aux subventions.

Pour le doryphora, lorsqu'il est signalé, le préfet prend un arrêté pour interdire l'entrée du champ envahi et des champs environnants, et adresse son rapport au ministre.

Dès que l'ordre de détruire les pommes de terre attaquées est reçu, le préfet ou à son défaut le sous-préfet assisté d'un professeur d'agriculture ou d'une personne compétente, se rend sur les lieux et, en présence du propriétaire, procède à la constatation contradictoire de l'état des lieux. Le procès-verbal est signé par le préfet ou son représentant et les intéressés. Puis on désigne les terrains sur lesquels doit porter le traitement. Les indemnités dues pour destruction de récoltes, prescrites par mesure de précaution, sont réglées en prenant pour base l'état contradictoire des lieux.

LAVAL.

Les attaques des orateurs et des journaux républicains produisent leurs fruits, dit l'*Indépendant de l'Ouest*, et il raconte les faits suivants :

La nuit dernière, à Laval, un certain nombre d'individus ont parcouru le boulevard de Tours en poussant des cris sinistres. Ils se sont armés de pierres et ont brisé les vitres des fenêtres de l'église de la Maison de Saint-Michel.

Le R. P. Ministre, accompagné de plusieurs personnes, est sorti de l'établissement pour repousser cette attaque. Les démolisseurs ont aussitôt pris la fuite et ont gagné la rue du Hameau et la rue des Ridel-

leries. L'un d'eux s'est tourné vers un des poursuivants, qui le serrait de près, et lui a lancé à la tête une pierre qui lui a rasé le crâne et l'eût très-certainement tué s'il eût été atteint.

On a relevé dans l'église Saint-Michel un grand nombre de pierres qui avaient été jetées. L'une d'elles avait traversé la nef et était tombée dans le sanctuaire.

Une enquête est ouverte pour rechercher les coupables et les poursuivre devant les tribunaux.

M. le maire de Laval s'est ému des désordres que nous venons de signaler et a fait publier à ce sujet la note suivante :

« Hier soir, à la sortie du théâtre, quelques mauvais sujets se sont avisés d'aller jeter des pierres dans les carreaux de l'église Saint-Michel.

» Une enquête est ouverte pour rechercher les coupables et les poursuivre devant les tribunaux.

» Ce fait, heureusement fort rare dans la ville de Laval, doit sans doute être attribué à des étrangers, car le maire, qui connaît l'esprit d'ordre qui anime tous ses citoyens, ne peut croire qu'aucun d'eux ait pu se rendre coupable d'un acte qui est non-seulement passible d'une répression correctionnelle, mais constitue une lâcheté indigne de citoyens libres.

» Le Maire, L. MARCHAL. »

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui redoivent sur leurs contributions sont priées de les solder.

Faits divers.

On télégraphie de Privas qu'une grave épidémie de petite vérole sévit dans la partie montagneuse de l'arrondissement de Largentière, où le froid est très-rigoureux. Le ministre de l'intérieur a envoyé un secours de 4,000 fr. pour payer médecins et médicaments.

Un bon paysan du Loiret, âgé de 80 ans, avait un âne, vieux compagnon de son labeur, et qu'il aimait beaucoup. L'âne vient de mourir. Son maître, par attachement, n'a pas voulu vendre la dépouille à l'équarisseur ; il a creusé une fosse pour l'enterrer et le couvrir de neige. Ses voisins se sont plaints, craignant des émanations putrides. Le bonhomme a détérré la bête, a fait une fosse bien plus profonde ; par ces temps de forte gelée, il a pris une fluxion de poitrine et est mort au bout de deux jours de maladie.

LE LUXE DANS L'ANTIQUITÉ.

Quand on parcourt les grandes rues de Paris et que l'on voit les brillants étalages des boutiques, les mille et une séductions qui captivent l'œil des promeneurs, on est tenté de critiquer le luxe des toilettes, l'extravagance des modes, l'excentricité des usages et la magnificence qui préside à l'ameublement des habitations bourgeoises.

Mais tout ce luxe que l'on reproche au siècle présent n'est rien si on le compare aux usages des peuples anciens. Veut-on savoir à quel degré les Romains portèrent le luxe de l'ameublement ?

L'Asie avait donné l'impulsion : la Grèce avait suivi l'exemple de l'Asie et le transmettait à sa rivale d'Occident. Caton achetait des couvertures faites à Babylone, pour les lits de sa salle à manger, au prix de 800,000 sesterces (460,000 fr.). La mode d'avoir des meubles de citre alla plus loin que celle des tapis et couvertures et fut poussée jusqu'à la folie.

Le citre était une espèce de cyprès qui croissait aux pieds de l'Atlas. Un nœud qui se trouvait dans la racine faisait le principal mérite de ce bois ouvré.

Pour avoir de ces veines fameuses disposées, tachetées comme la peau d'une panthère, couverte d'yeux comme les plumes du paon, un Romain prodiguait des trésors.

Deux tables de ce genre, dont l'une faisait partie du mobilier d'Asinus Gallus, et l'autre du mobilier de Cethegus, furent vendues 4 million de sesterces (240,000 fr.) et 4,400,000 sesterces (294,000 fr.).

Cicéron n'était pas très-riche ; cependant le grand orateur voulut avoir une de ces ta-

bles, et cette fantaisie lui coûta 4 million de sesterces.

(Journal des Débats.)

On se rappelle l'anecdote qu'aimait tant à raconter le banquier Laffitte sur ses débuts dans la finance.

Econduit par le roi des financiers chez lequel il était allé solliciter un emploi, il s'en allait tout penaud, lorsqu'en traversant la cour, il se baissa pour ramasser un objet. Le geste fut remarqué par le financier, qui précisément tambourinait du doigt sur la vitre de son cabinet.

Il fit remonter le solliciteur et l'interpellant :

— Que venez-vous de ramasser dans la cour ? lui dit-il.

— Une épingle, monsieur le baron.

Le jour même le jeune Laffitte était installé. On sait le reste.

Depuis cette aventure, il existe une catégorie de gens qui passent leur vie à regarder par terre. De ce nombre étaient deux jeunes enfants habitants de l'île Ceylan. Tout en cherchant des coquillages, les deux gamins viennent de trouver une émeraude pesant un kilogramme et qu'on estime 250,000 fr.

Un lapidaire, qui passait par là, s'est immédiatement chargé de la vente de la pierre précieuse, et tous les quatre, lui, les deux enfants et l'émeraude, viennent d'arriver à Paris pour trouver acquéreur.

Avis à nos millionnaires !

Dans un café :

— Garçon, vous appelez ça donner du sucre ?... Les morceaux sont trois fois plus gros dans les cafés d'à côté.

— En effet, monsieur, nous le savons ; mais ici nous méprisons complètement ce genre de charlatanisme !

Un père a fait embrasser à son fils la carrière administrative, et tout dernièrement le jeune homme vient d'être nommé sous-préfet de troisième classe dans une petite ville de province.

Un des amis du père lui disait l'autre jour :

— Tu as choisi pour ton fils une carrière bien peu stable, aujourd'hui surtout, avec les fréquents changements de ministère.

— Peu, répondit le père, ça le fera toujours voyager. En peu de temps il connaîtra bien vite toute la France !

Entre un officieux et son maître :

— Monsieur, je viens de gagner le gros lot !

— Ah ! nous allons nous quitter ?

— A moins que monsieur ne veuille entrer à mon service.

C'était en cour d'assises.

Le jury, ému par la plaidoirie d'un jeune avocat, venait d'acquitter un domestique qui avait volé une douzaine de cents francs à son maître.

Le président prononce la mise en liberté de l'accusé ; puis, se tournant vers les jurés :

— Je vous ferai remarquer, messieurs, que cet homme, que vous venez de déclarer non coupable, va se trouver sans place... Quelqu'un d'entre vous voudrait-il le prendre à son service ?

Les jurés, ahuris, se regardèrent entre eux, et, comme l'audience était finie, ils s'échappèrent sans répondre à l'invitation du président.

Les concierges ont parfois des mots d'une adorable naïveté.

Hier, en rentrant, un de nos amis demanda à son concierge :

— Avez-vous quelque chose pour moi ?

— Oui, répond l'autocrate du cordon ; il y a quelques lettres, mais je ne sais pas ce qu'il y a dedans !

Il est peu de maladies qui aient suscité la création d'autant de médicaments que l'asthme. La plupart de ces remèdes, plus ou moins inactifs, sont tombés dans un oubli justement mérité. L'action remarquable du goudron sur les bronches et les muqueuses en général a provoqué de nombreuses expériences, desquelles il résulte aujourd'hui qu'un des meilleurs traitements de l'asthme consiste dans l'emploi de Capsules de Goudron Guyot. Dans la plupart des cas, deux ou trois capsules, prises au moment de chaque repas, amènent un soulagement rapide ; il convient de dire que, lorsque l'affection est déjà ancienne, on devra continuer le traitement pendant quelque temps. Du reste, en raison du rapide bien-être

qu'ils en éprouvent, les malades sont rarement tentés de supprimer l'emploi des Capsules de Goudron avant la guérison complète. Ce mode de traitement revient à un prix des plus modiques, environ dix à quinze centimes par jour.

Pour être bien certain d'avoir les véritables Capsules de Goudron de Guyot, on devra exiger, sur chaque flacon, la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris, 1^{er} janvier 1879.

Mon cher directeur,

Vous me demandez ce que l'on fait, ce que l'on dit à Paris.

Dans le monde commercial que vous connaissez mieux que moi, on se plaint beaucoup du peu d'affaires.

Ailleurs, tous sont en ce moment absorbés par le choix des étrennes. Grave question, difficile à résoudre.

On hésite entre une paire de pelle et pincettes de la Ménagère, un flacon de fer Bravais, un paquet de la douce revalésière, ou un sac de bonbons de chez Boissier ou Siraudin. Et quand j'écris Boissier ou Siraudin, c'est une vieille habitude, un lapsus calami, car il n'y a que Charbonnel, le seul Charbonnel. Tous nous répétons comme Dupuis, des Variétés :

Il n'y a que lui ! Il n'y a que lui !

Ne devons-nous pas le croire, puisqu'il le dit dans tous les journaux ?

Voilà ce que l'on fait, ce que l'on dit à Paris.

La politique est délaissée pour quelques heures, malheureusement elle ne le sera pas toujours.

Pendant que nous sommes ainsi occupés, l'année 1878 est descendue dans la tombe. Merveilleuse année, pendant laquelle nous avons vu, d'un côté, la guerre, les insurrections, les épidémies, de l'autre, la paix, la prospérité ! En Orient, le canon se hâte d'abréger la vie humaine ; en Occident, le canon a salué les conquêtes industrielles et scientifiques des peuples, conviés à une lutte pacifique dans la capitale de la France. L'année 1878 nous montre de bien étonnantes découvertes : le phonographe, le téléphone, le mégaphone ; bientôt nous ferons parler les arbres, les pierres, etc. Les phoques, c'est déjà vieux !

Cela n'est pas tout : l'année 1878 nous a encore révélé une nouvelle profession libérale évidemment, et qui peut être le couronnement de toute carrière : celle de tueur de roi !

Point n'est besoin d'instruction, la laïque peut-être, mais seulement la laïque ! On peut ensuite exercer toutes les professions, cordonnier, étudiant, cuisinier même.

Puis le moment de se faire un nom, le besoin de laisser aux siens un titre glorieux étant arrivé, on s'arme d'un coutelas, d'un pistolet de treize sous ; vous voyez que la mise de fonds n'est pas considérable et que le cautionnement n'est pas exigible ; et... l'on va tuer un roi.

C'est très-facile, périlleux quelquefois si vous avez affaire à un souverain récalcitrant, mais c'est si beau de savoir que dans l'avenir le marbre qui recouvrira votre tombe portera, par exemple, l'inscription suivante :

Ci git, un tueur de roi !
Son nom, tu le connais !
Passant, découvre-toi !
Et ne l'oublie jamais !

Votre tout dévoué,
A. P.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,

dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pitoite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les maladies nerveuses, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
Cure N° 67.514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, qual de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVEQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Bagné, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACONÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
1 — 10 — soir.		4 — 45 — soir.	
3 — 20 — —		10 — 10 — —	
7 — 45 — —		11 — 50 — —	

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
12 — 10 — soir.		4 — 40 — soir.	
1 — 45 — —		9 — 10 — —	
6 — 55 — —		11 — 20 — —	

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

R. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 DÉCEMBRE 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	76	07	12	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365			Canal de Suez	727	50	
3 % amortissable	80			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	813			Crédit Mobilier esp.	750		
4 1/2 %	107	75		Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne.	350		50
5 %	113	95		compt., 125 fr. p.	680			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, 1. payé.	509			Crédit Mobilier	486	35		Orléans	370		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	243			Crédit foncier d'Autriche ..	567	50		Paris-Lyon-Méditerranée ..	365		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519			Charentes, 500 fr. t. p.				Est	356	50	
— 1865, 4 %	530			Est	675		50	Nord	370	75	
— 1869, 3 %	415		25	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1075			Ouest	364		
— 1871, 3 %	406			Nord	853	30		Midi	363		
— 1875, 4 %	515		75	Orléans	1166	25		Charentes			
— 1876, 4 %	513			Ouest	753			C ^o Canaux agricoles	276	35	
Banque de France	3070			Compagnie parisienne du Gaz.	1260			Canal de Suez	560		
Comptoir d'escompte	760			C. gén. Transatlantique	495						
Crédit agricole, 200 f. p.	467	30									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	
8 — 56 — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — soir, —	
4 — 10 — — — — express.	
7 — 15 — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — (s'arrête à Angers), omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — express.	
13 — 40 — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Pour 8, 6 ou 9 ans, à dater du 1^{er} janvier 1880.

DU DROIT DE PÊCHE

SUR LE THOUET,

Depuis son embouchure jusqu'à l'embouchure du canal de la Dive.

L'adjudication aura lieu le samedi 4 janvier 1879, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER.

S'adresser, pour renseignements, au notaire. (667)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

LA FERME

DE CHAMPCOURBET

Commune de Saint-Lambert-des-levées.

D'une contenance de 14 hectares 84 ares 49 centiares.

S'adresser à M^e LAUMONIER, et, le samedi, à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, en l'étude du notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

LA FERME DE PANVIGNE

Commune de Villeberrin.

Exploitée par les époux Delaunay, d'une contenance de 5 hectares.

S'adresser à M^e LAUMONIER ou à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE JOLIE MAISON

Sise au Pont-Fouchard.

Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrétés;

Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.

S'adresser à M. BOUGHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (542)

A VENDRE

BEAU CHEVAL

Excellent sous tous les rapports.

S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

A VENDRE

VIN ROUGE

Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

SPÉCIALITÉ

DE PATÉS D'ALOUETTES

Aux foies gras truffés, de M. Guinaudeau, de Doué-la-Fontaine.

Dépôts à Saumur, chez M. GUY-ROBIN et à l'Hôtel d'Anjou. (674)

AVANÇES

et ouvertures de crédit de banque

aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS

SEIZE PAGES de TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an **4** francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE

99, rue Richelieu, 99

PARIS

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Billange, n° 4.

RHUMATISMES

Neuf guérisons sur dix par le

SALICYLATE DE SOUDE

SCHLUMBERGER

La Boîte 3 fr. SEUL DÉPÔT : 3 Boîtes 8 fr.

CHEVRIER, ph^o, 21, rue Montmartre, Paris

EXIGER Marque Schlumberger, seule garantie de pureté.

Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 40 volumes, renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. 50 — pour les départements 4 fr.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^o

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ECORGES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS : 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
- 2^o Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

UN AN : 12 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition;
- 2^o Chaque mois, la double planche de Patrons;
- 3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorée et imprimée sur papier de luxe.

UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50 — TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 25, rue de Lille, à Paris.